



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**(2005-2006)**  
**LE 23 AOÛT 2005**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle souhaite un bon retour de vacances à toutes et à tous.

Elle souligne que c'est la dernière présence au conseil des commissaires de Monsieur Maurice Brossard, lequel prévoit une retraite prochainement.

**2.0 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 23 AOÛT 2005 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Françoise Théoret (5), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

**TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM**

**ET :**

M<sup>me</sup> Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

**ABSENCES :**

Mmes Solange Couture Dubé (14) et Suzanne Gaudette (08), commissaires

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

**ET :**

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines

Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle



Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières  
Gilles Presseault, secrétaire général

### **3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

#### **Monsieur Éric Cyr, citoyen de La Prairie**

Il fait part de son mécontentement par rapport à l'augmentation de son compte de taxe et souhaite connaître le point de vue de la Commission scolaire sur les façons de réduire les taxes.

La présidente de la Commission scolaire fournit des réponses.

C.C.- 1887-08-05

### **4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

### **5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

### **6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & Secrétariat GÉNÉRAL**

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2005
- 6.02 Rentrée scolaire 2005-2006
- 6.03 Règlement CSDGS-06-2005 permettant à un commissaire de participer à distance à une séance du conseil des commissaires – Adoption
- 6.04 Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence prolongée et d'empêchement de la directrice générale – Article 203 de la Loi sur l'instruction publique
- 6.05 Activités de représentation du conseil des commissaires – Désignation
- 6.06 Prix Hubert-Reeves

### **7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

- 7.01 Demandes de révision de décision

### **8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 9.01 Direction adjointe de centre à l'École de formation professionnelle de Châteauguay : nomination ou engagement (sujet reporté au 13 septembre)

### **10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 10.01 Offre d'achat – Disposition de terrains (Delson) – cadastres 137-22 et 137-23
- 10.02 Offre d'achat – Disposition de terrains (Saint-Constant) cadastres 2428431, 2428327 et 2428329

### **11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**



No de résolution  
ou annotation

### **13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

### **14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

### **15.0 COMITÉ DE PARENTS**

### **16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

### **17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Message de la rentrée scolaire au personnel
- 18.02 Rencontre du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires
- 18.03 Affectation des directions d'établissement 2005-2006
- 18.04 Structure administrative 2005-2006
- 18.05 Rencontres collectives et diverses 2005-2006
- 18.06 Lettre d'intérêt pour achat de la bâtisse de l'Envol : Regroupement communautaire
- 18.07 Formation des membres des conseils d'établissement – Invitation
- 18.08 Guide de l'activité d'accueil du personnel des centres administratifs
- 18.09 Modifications législatives – Lettre de la FCSQ
- 18.10 Lettre de la FCSQ sur la consultation gouvernementale sur la Stratégie d'action jeunesse
- 18.11 Dénonciation d'intérêts – Formulaire
- 18.12 ACELF (sujet ajouté)

### **19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

- 1. Vente de terrains à Sainte-Catherine**  
En suivi.
- 2. Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries**  
En suivi.
- 3. Règles relatives à la distribution des médicaments non prescrits dans les écoles**  
Un rapport sera soumis en septembre.
- 4. Approche informatisée pour le fonctionnement du conseil des commissaires : étude de faisabilité (automne 2005)**  
En suivi
- 5. Intervention de Monsieur Louis Desjardins**  
Terminé
- 6. Mesures d'urgence pour les établissements**  
En suivi
- 7. Comité de travail ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires**  
En suivi



No de résolution  
ou annotation

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**  
**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE**  
**LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2005**

C.C.- 1888-08-05

**- DISPENSATION**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1889-08-05

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2005 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1890-08-05

**6.02 RENTRÉE SCOLAIRE 2005-2006**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, commente les documents déposés :

- ☞ Message de la rentrée (18.01)
- ☞ Dossiers prioritaires
- ☞ La clientèle
- ☞ L'embauche des effectifs
- ☞ Les travaux sur les bâtiments
- ☞ Le transport scolaire

Elle profite également de l'occasion pour présenter Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes et responsable du transport.

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, fournit des renseignements quant à l'embauche des effectifs enseignants. Elle répond à des questions. Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, complète l'information.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, répond à une question.



C.C.- 1891-08-05

No de résolution  
ou annotation

**6.03 RÈGLEMENT CSDGS-06-2005 PERMETTANT À UN COMMISSAIRE DE PARTICIPER À DISTANCE À UNE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ADOPTION**

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la modification à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à l'adoption par règlement de nouvelles règles sur la participation à distance aux séances du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la publication d'un premier avis public en date du samedi 9 juillet 2005 annonçant l'intention de la Commission scolaire de procéder à l'adoption dudit règlement.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

d'adopter le règlement numéro CSDGS-06-2005 permettant à un commissaire de participer exceptionnellement à distance à une séance du conseil des commissaires à l'aide d'un moyen de communication oral tel que présenté en annexe et portant la cote 6.03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1892-08-05

**6.04 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE ET D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Article 203 de la Loi sur l'instruction publique**

CONFORMÉMENT à l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique et sur recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Carole Blouin**, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1893-08-05

**6.05 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - DÉSIGNATION**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. Elle procède à la désignation de commissaires pour représenter le conseil des commissaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,



d'accepter la désignation des commissaires aux activités de représentation du conseil des commissaires selon le tableau ci-joint :

Organisme	Commissaires désignés
Omnium du maire - Candiac Tournoi de golf (12 <sup>e</sup> édition) Mercredi, 14 septembre 2005 Club de golf de Candiac	Marie-Louise Kerneïs (golf et souper) Louise Tremblay (golf et souper) Margot Pagé (souper)

**6.06 PRIX HUBERT-REEVES – Bilan 2004-2005 et prospectives**  
Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier, lequel présente le rapport annuel de l'organisme. Il n'y a pas de décision à prendre pour l'instant.

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION**

La présidente remercie les commissaires qui ont su accorder le temps nécessaire pour siéger sur le comité de révision.

C.C.-1894-08-05

**HUIS CLOS**  
À 20 h 21

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1895-08-05

**LEVÉE DU HUIS CLOS**  
À 21 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1895-08-05

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5043658**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5043658 à savoir, le maintien du classement en groupe adapté de développement pédagogique à l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2005-2006.

Le vote est demandé et se lit comme suit :



ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires  
ABSTENTION : 2 commissaires

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1896-08-05**

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5513056**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'enfant.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,  
commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision  
dans le dossier 5513056 à savoir, de maintenir le classement en  
groupe adapté de développement social et pédagogique pour  
l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1897-08-05**

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5221478**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'enfant;

CONSIDÉRANT l'engagement des parents.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret,  
commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision  
dans le dossier 5221478 à savoir, de permettre à l'élève de faire  
une année supplémentaire au primaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1898-08-05**

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5222203**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'enfant.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin,  
commissaire,

d'intégrer l'enfant 5222203 dans un groupe adapté de  
développement pédagogique pour l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



C.C.-1899-08-05

No de résolution  
ou annotation

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5563879**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT la procédure « Critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2005-2006 ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de maintenir le transfert de l'enfant 5563879 vers l'école Saint-Joseph (Mercier) pour l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1900-08-05

**DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION –  
Recommandation du comité – Dossier 5509567**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5509567 à savoir, un retour en classe régulière de 1<sup>er</sup> cycle et ce, malgré le fait que le comité reconnaît que le classement en GADL est le meilleur service à rendre à l'élève. Toutefois, ce retour en classe régulière se fera avec les services qui seront disponibles à l'école.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 OFFRE D'ACHAT – DISPOSITION DE TERRAINS  
(DELSON) – CADASTRES 137-22 ET 137-23**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il répond à une question.

C.C.- 1901-08-05

CONSIDÉRANT que le « Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un bien immeuble d'une commission scolaire » du gouvernement du Québec ne s'applique que pour les biens dont la valeur marchande excède 100 000 \$;

CONSIDÉRANT la procédure 73-07 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui traite de la vente d'un terrain repris pour taxes impayées (résolution C.C.-0868-02-02);





No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ne peut utiliser ce type de terrain pour ses activités de construction;

CONSIDÉRANT que le terrain a une superficie de 1 300 pi<sup>2</sup> et ne présente aucune valeur commerciale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

1. de vendre les emplacements sis et situés aux cadastres 137-22 et 137-23 de la paroisse de Saint-Constant à Monsieur Serge Colletterte et madame Manon Hudon domiciliés tous les deux au 19, 4<sup>e</sup> avenue en la ville de Delson, province de Québec, JSB 1P9 pour un montant de 1,00 \$ aux conditions suivantes :
  - l'acheteur accepte les titres de propriété fournis par la Commission scolaire;
  - l'acheteur assume tous les frais de notaire, de redevance, de localisation et tous les autres frais requis par la transaction;
  - l'acheteur accepte les terrains dans leur état actuel et ne prendra aucun retour futur contre la Commission scolaire;
  - la vente devra être finalisée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006.
2. d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents associés à cette vente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 10.02 OFFRE D'ACHAT – DISPOSITION DE TERRAINS (SAINT-CONSTANT) - CADASTRES 2428431 – 2428327 - 2428329

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il répond à une question.

C.C.- 1902-08-05

CONSIDÉRANT que le « Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un bien immeuble d'une commission scolaire » du gouvernement du Québec ne s'applique que pour les biens dont la valeur marchande excède 100 000 \$;

CONSIDÉRANT la procédure 73-07 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui traite de la vente d'un terrain repris pour taxes impayées (résolution C.C.-0868-02-02);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ne peut utiliser ce type de terrain pour ses activités de construction;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

1. de vendre les emplacements sis et situés aux cadastres 2428431, 2428327 et 2428329 de la paroisse de Saint-Constant à l'entreprise « 9125-6289 Québec Inc. & Als », représentée par Madame Manon Potvin dont le siège social est situé au 773, rue Ducharme à Beloeil, province de Québec,



J3G 6G6, pour un montant de vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-huit et soixante et quinze centièmes (27 398,75 \$) payable au plus tard le 15 octobre 2005 lors de la signature de l'acte de vente, aux conditions suivantes :

- l'acheteur accepte les titres de propriété fournis par la Commission scolaire;
- l'acheteur assume tous les frais de notaire, de redevance, de localisation et tous les autres frais requis par la transaction;
- l'acheteur accepte les terrains dans leur état actuel et ne prendra aucun retour futur contre la Commission scolaire;
- pour être valable, cette vente devra être finalisée (signée et retournée à l'acquéreur) au plus tard le 20 septembre 2005 à 17 heures.

2. d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents associés à cette vente.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires  
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire  
ABSTENTION : 1 commissaire

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

#### **11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

#### **12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

#### **13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

#### **14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

#### **15.0 COMITÉ DE PARENTS**

#### **16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

À une question d'un commissaire sur le document déposé à 18.06 « Lettre d'intérêt pour achat de la bâtisse de l'Envol : Regroupement communautaire », Madame Susan Tremblay, directrice générale, souligne que la Commission scolaire fera connaître sa position quant à l'utilisation future de l'Envol, dès que l'analyse de ses besoins généraux sera complétée au cours de 2006-2007.

#### **17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

##### **Communication de la présidente**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, commente sa présence à une première activité de la rentrée avec le personnel de gestion de la Commission scolaire et à une deuxième activité avec le personnel des deux centres administratifs.

La présidente commente une note reçue de la FCSQ concernant la demande d'accès à l'information d'un journaliste.

Monsieur Guy Sylvain, vice-président, remercie le comité « Golf » pour son travail et les commissaires qui ont participé au 6<sup>e</sup> tournoi de golf de



No de résolution  
ou annotation

la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'une façon ou d'une autre. Il remercie également la direction générale pour son appui et son accord pour l'utilisation du personnel du Service du secrétariat général et de l'information pour l'organisation du tournoi, notamment Mesdames Paule Bellavance et Lise Boursier, de même que monsieur Gilles Presseault. Il demande qu'une lettre de remerciement leur soit adressée. Une somme de 31 000 \$ a été dégagée comme surplus. Un total de 9 bourses de 3 000 \$ chacune ont été distribuées aux établissements suivants : Armand-Frappier, Centre de Compétence-de-la-Rive-Sud, de la Petite-Gare, de la Rive, Louis-Lafortune, Marguerite-Bourgeois, Saint-Bernard, Saint-François-Xavier, Saint-Romain.

La présidente annonce finalement la remise prochaine des grands prix « Reconnaissance », les 26 & 27 août par les membres du comité de sélection.

### **Communication de la directrice générale**

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, fait part des points suivants :

- ☛ Lettre au ministre : Renouvellement du statut d'école à vocation particulière de l'école des Trois-Sources (2005-2008)
- ☛ Résolution adoptée ce soir même par le comité exécutif pour la location d'un espace pour offrir le cours Charpenterie – Menuiserie à deux groupes additionnels (ancien restaurant « Le Rustik ») à Châteauguay.
- ☛ Investissement majeur annoncé par le MELS pour 2 programmes :
  - Laboratoire de sciences au secondaire (536 455 \$)
  - Plan de lecture – Volumes de bibliothèque sur 3 ans (940 000 \$)
- ☛ Achat de manuels scolaires dans le cadre du nouveau pédagogique : au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du primaire 2 M \$ depuis le début du plan)
- ☛ Rencontres collectives 2005-2006 à prévoir à l'agenda (cf documentation 18.05)
- ☛ Invitation aux commissaires à consulter le guide d'accueil et présentation du personnel des centres administratifs

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, souligne le programme d'échanges pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire organisé par l'ACELF, dont l'adresse est le [www.acelf.ca](http://www.acelf.ca)

## **18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

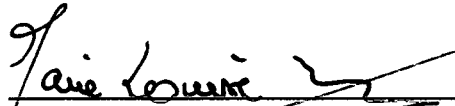
- 18.01 Message de la rentrée scolaire au personnel
- 18.02 Rencontre du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires
- 18.03 Affectation des directions d'établissement 2005-2006
- 18.04 Structure administrative 2005-2006
- 18.05 Rencontres collectives et diverses 2005-2006
- 18.06 Lettre d'intérêt pour achat de la bâtisse de l'Envol : Regroupement communautaire
- 18.07 Formation des membres des conseils d'établissement – Invitation
- 18.08 Guide de l'activité d'accueil du personnel des centres administratifs
- 18.09 Modifications législatives – Lettre de la FCSQ
- 18.10 Lettre de la FCSQ sur la consultation gouvernementale sur la Stratégie d'action jeunesse  
Le document dont il est question dans la lettre est disponible sur Internet.
- 18.11 Dénonciation d'intérêts – Formulaire
- 18.12 ACELF (sujet ajouté)

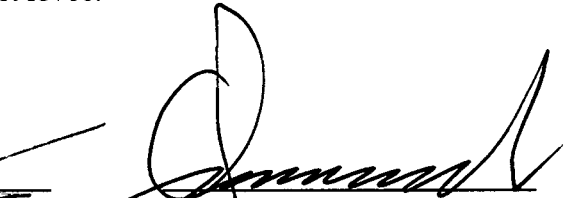


Avant la levée de l'assemblée, la présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, profite de l'occasion pour souligner tout le beau travail accompli par Monsieur Maurice Brossard au cours de sa carrière de 35 ans au sein des commissions scolaires. Tous les participants lui adressent des applaudissements nourris.

**19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 02, la présente séance est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire général

A.13.02  
D:\Textes\Cci2005-2006\Procès-verbaux\23 août 2005.doc